Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 16 (1928)

Heft: 290

Artikel: En marge de la Saffa

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259507

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Partout où nous portons nos regards, nous ne voyons que d'actives mains féminines au travail: ici ce sont des brosses en ivorine exécutées en un clin d'œil; là c'est la pâte de porce-laine qui est coulée dans des moules, et devient, sitôt sèche, d'élégantes tasses; ailleurs, c'est l'ouvrière peintre sur porce-laine qui décore de fleurs et de feuilles les objets sortant du four; ailleurs encore, c'est la fabrication des ampoules électriques ou des parties les plus fines de la montre, qui exige autant d'habileté que d'attention soutenue. Et en suivant du regard les doigts agiles de ces ouvrières, nous éprouvons, non seulement le plus vif intérêt, mais encore la plus grande admiration pour leur travail.

On sait que dans notre industrie suisse, la femme est surtout employée comme ouvrière, et que le nombre des femmes qui sont à la tête d'une industrie est remarquablement petit: 272 au total, qui emploient entre elles toutes 4257 travailleurs. Ce chiffre de 272, en regard des 129.000 ouvrières qui travaillent en Suisse dans des fabriques, nous montre une fois de plus combien il est difficile pour des femmes de s'élever audessus des postes subalternes. Des photographies de femmes, qui ont été autrefois des chefs d'industrie appréciés, ou qui ont fondé de nouvelles industries, ornent le stand réservé à

cette catégorie d'activités.

Il est évident que des femmes organisant une exposition de cet ordre ne pouvaient se limiter au côté purement technique du travail industriel, mais se préoccuperaient aussi des problèmes sociaux, qui se lient si étroitement à l'activité féminine dans les fabriques. Aussi toute une série de tableaux et d'images nous font-ils voir les dispositions les plus importantes touchant à la réglementation du travail industriel des femmes. Les lectrices du Mouvement Féministe sont au courant de la division du monde féministe à ce sujet, et les organisatrices de ce groupe à la Saffa appartiennent visiblement à celle des deux écoles qui estime cette protection nécessaire et bienfaisante. Que la disposition légale qui interdit le travail aux femmes en couches pendant 6 semaines après leurs couches soit cependant insuffisante, c'est ce que montre une affiche de l'Union suisse des syndicats, qui réclame l'introduction de l'assurance-maternité, car ce n'est que lorsque la perte de gain résultant de cette interdiction de travail sera compensée par le paiement d'une prime d'assurance, que cette disposition législative pourra produire d'heureux effets. D'autres tableaux concernant les maladies professionnelles et les accidents du travail apportent des indications et des suggestions intéressantes, mais sur lesquelles il nous est impossible de nous étendre, faute de place. L'Institut J.-J. Rousseau, de son côté, fait valoir l'avantage d'un examen psychologique en vue de l'aptitude à l'exercice d'une profession, alors que le Schw. Verband Volksdienst ou d'autres organisations d'inspiration analogue nous montrent de façon frappante l'utilité des œuvres d'assistance, des cantines, des bibliothèques, etc., créées à l'intention du personnel des fabriques, de même que celle des surintendantes d'usine.

Mais la place nous manque pour en dire davantage, d'autant plus qu'il est nécessaire de parler aussi de l'exposition du travail à domicile. Celle-ci est disposée dans un hall spécial, où l'on peut admirer des objets d'un cachet vraiment artistique: dentelles, broderies, étoffes tissées à la main, paille tressée, confection militaire, etc., etc. Pourtant l'industrie à domicile a subi un recul marqué durant ces dernières années, comme on peut le voir d'après d'intéressants tableaux statistiques: en 1904, il y avait en Suisse 133.000 travailleurs à domicile, alors qu'en 1910, on n'en comptait plus que 70.000, et en 1920, environ 39.000 en chiffres ronds. C'est là évidemment un signe des temps qui mérite toute notre attention. Car le travail à domicile en lui-même n'a rien que nous puissions condamner, mais bien les conditions défavorables dans lesquelles il est généralement pratiqué aujourd'hui, et qui doivent absolument disparaître. Pour beaucoup de femmes, en effet, et surtout pour celles que les circonstànces retiennent à la maison, il apporte une dernière chance de gain, et c'est pourquoi il faut travailler à l'amélioration de ces conditions. Aussi ne pouvons-nous assez insister sur les recommandations formulées à cet égard par la Ligue sociale d'Acheteurs, et qui devraient servir de base à toute législation sur ce sujet, comme par exemple la fixation de salaires minima, la suppression des intermédiaires, etc., etc.

En terminant cette rapide promenade dans les halls de l'Industrie et du Travail à domicile, dont nous n'avons pu malheureusement que donner une idée bien incomplète, nous voudrions encore recommander à ceux de nos lecteurs qu'intéressent les questions que nous avons touchées, la lecture des deux ouvrages de M^{IIC} Marg. Gagg, consacrés, l'un au travail à domicile en Suisse, et l'autre à la participation de la femme à l'industrie en Suisse.

(Trad. franç. par E. Go.)

E. Vischer-Alioth.

En marge de la Saffa

Publications.

Plusieurs brochures éditées à l'occasion de la Saffa nous sont parvenues cette semaine. D'abord, le Catalogue des publications des femmes suisses, telles qu'elles figurent à la Bibliothèque de l'Exposition, et dont il est question plus loin. Ce travail de bénédicting présenté sous une couverture originale, qui reproduit les enluminures délicates d'un manuscrit de Johanna von Aarberg, au couvent de femmes d'Interlaken (1446), mérite que l'on en parle avec plus de détails, et nous espérons y revenir.

A l'occasion de la Saffa, également, l'Association bernoise pour le relèvement de la moralité a publié en plaquette une conférence de M. Leuenberger sur ce sujet: La femme dans les œuvres bernoises d'assistance et de tutelle (édition allemande). La Société suisse des Commerçants nous adresse une petite brochure solidement documentée, dont la première partie: La femme dans les professions commerciale et les bareaux, est due à la plume de MIle Wössner (Zurich), ancienne secrétaire de l'Office suisse des professions féminines, et la seconde partie: L'organisation et l'activité des employées dans les Sections de la Société suisse des Commerçants, résulte de la collaboration de plusieurs membres de cette Société (édition française: 60 centimes). Enfin, nous avons sous les yeux un numéro de la National Zeitung (Bâle), dont toute une page est consacrée à la publication d'une sorte d'enquête parmi les femmes écrivains de la Suisse allemande sur leur opinion sur la Saffa. Et ceci nous amène à constater combien plus large est chez nos Confédérés que chez nous la place faite à la Saffa par la grande presse: lequel de nos quotidiens romands eût consenti à donner tout entière une de ses précieuses pages pour une enquête de ce genre? trop heureuses que nous sommes quand ils ne consacrent pas, comme c'est le cas de certains d'entre eux - nomina odiosa sunt, mais chacun de nos lecteurs saura à quoi s'en tenir, - quand ils ne consacrent pas à la Saffa des articles soit aigres-doux, soit aimablement persifleurs...

Les Assemblées féminines à la Saffa

I. La Journée des Amies de la Jeune fille

(27 août 1928.)

Beaucoup de monde en ce lendemain d'ouverture d'Exposition, qui se dirige chers le charmant chalet-home des Amies, sur lequel se détache l'emblème bien connu de l'étoile blanche à sept rayons, La foule est même telle, au moment de l'inauguration officielle, qu'il faut renoncer à faire pénétrer dans le chalet tous les visiteurs, et que c'est du balcon fleuri de géraniums que M^{III} Eugénie Dutoit, présidente nationale des Amies de la Jeune Fille, salue déléguées et invitées et fait l'historique de la construction de ce chalet. Offert aux Amies par quelques généreuses donatrices anonymes, et destiné à montrer ce que peut être un home de ce genre, il est à vendre, tout installé, tout prêt à être transporté sur un point quelconque de la Suisse, où il rendra les plus grands services: avis aux amateurs,

Ce chalet, coquettement organisé, et dont les chambres feront envie à plus d'une directrice de home, a été certainement un des clous de la Journée des Amies à la Saffa. L'autre grande attraction en fut le film, composé par M^{III}e Madeleine Hahn, présidente cantonale vaudoise, et tourné par les soins de M. Jean Brocher, directeur du Cinéma populaire (Genève). Page de la vie réelle, comportant des scènes vécues, il constitue un admirable élément de propagande et est destiné, après avoir été montré deux ou trois fois